

RAPPORT DU PRESIDENT
ASSOCIATION BONSENS.ORG
10 RUE DES CIGOGNES
67960 ENTZHEIM
Forme juridique : Association Loi 1908

Immatriculation : TPRX-ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Volume 46 / Folio 22
SIRET : 903 156 859 00014

L'association compte au 31 décembre 2021, date de clôture des comptes du premier exercice, plus de 25 000 adhérents.

L'association relève de la Loi de 1908.

Monsieur Xavier AZALBERT, Président de l'association, en relation avec le Trésorier Monsieur Silvano TROTTA et le Secrétaire Monsieur Jean-Yves CAPO ont établi le rapport administratif, d'activité et financier annuel suivant.

1° - Sur le plan administratif :

L'association a ouvert un compte bancaire et a déposé ses statuts auprès de la Préfecture de STRASBOURG aux fins d'être enregistrée le 25 septembre 2020.

Le 10 février 2021, soit après une attente de 4,5 mois, l'association obtient son numéro d'immatriculation : TPRX-ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Volume 46 / Folio 22.

Le 17 septembre 2021 sur demande de l'association, un numéro SIRET est délivré par l'INSEE : 903 156 859 00014

2° - Sur le plan des actions menées :

Il est rappelé que l'association a pour objet un positionnement scientifique, axé sur la défense de la santé sous toutes ses formes : médicale, sociétale, environnementale, économique, sociale.

La pandémie COVID a amené l'association à échanger et à travailler de concert avec des spécialistes mondiaux compétents sur le sujet.

- 59 interviews ont été réalisées avec l'appui technique et humain gracieusement mis à disposition par le média et journal FRANCESOIR.
- 17 Actions en Justice ont été menées et demeurent en cours.

3° - Sur le plan financier

Les comptes ont fait l'objet d'une situation comptable intermédiaire et vérifié au 30 juin 2021 par le cabinet d'expertise comptable HANS & ASSOCIES - 32 rue du 22 Novembre - 67080 STRASBOURG CEDEX.

Le même cabinet a vérifié les comptes clos au 31 décembre 2021 du premier exercice achevé.
Les comptes ont été arrêtés sans remarque ou réserve.

L'association a pu lever auprès de ses adhérents à la date de clôture un montant d'adhésions et de dons totalisant 752 760 € (pour 576 547 € au 30 juin 2021).

L'association n'a aucun salarié. Elle utilise un autoentrepreneur pour l'assister dans ses tâches administratives et pour gérer les échanges via les mails et via un réseau social Discord.

Toutes les tâches sont menées gracieusement par les cofondateurs et/ou membres du bureau et/ou adhérents et/ou sympathisants. L'association prend à sa charge les équipements et outils de communication nécessaires à la réalisation de quelques manifestations préalablement agréées par elle.

Après déduction de 115 625 € de charges externes, dont 87 019 € en frais d'avocat pour mener les actions nécessaires au respect du droit à la santé des adhérents comme de tout citoyen, ainsi qu'après d'autres charges de 85 969 € de dons effectués à divers partenaires scientifiques ainsi qu'en contrepartie de services rendus ou d'intérêts communs, le résultat d'exploitation dégagé atteint 551 165 €.

L'association étant d'une part régie par la Loi de 1908 et ne réalisant aucune activité commerciale d'autre part elle n'est pas assujéti au paiement d'un impôt société.

Le résultat net est donc égal au résultat d'exploitation en l'absence de produits ou de charges exceptionnelles, soit 551 165 €.

Au niveau du bilan, les 4 800 € de dettes fournisseurs qui constituent la totalité des dettes restant dues sont très largement couvertes par les 555 965 € de trésorerie nette disponible.

Le coefficient de liquidités de l'association est excellent avec un ratio de 555 965 € d'actifs réalisables et disponibles à court terme / 4 800 € de dettes totales, soit 11 582,60%.

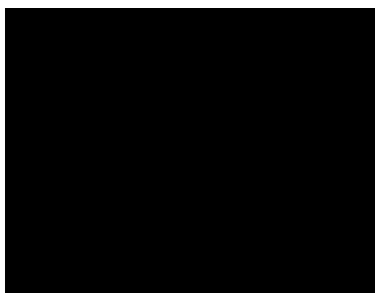
Après vérification des comptes par le Conseil d'administration, le Président atteste que le résultat net réalisé est de 551 165 €.

L'association n'ayant aucun but lucratif, il est proposé de placer intégralement ce résultat net en report à nouveau (fonds de l'association), sans création de « fonds dédiés » à des projets spécifiques afin de conférer une pérennité à moyen terme à l'association.

Afin de pérenniser financièrement l'association, l'affectation du résultat net 2020/2021 de 537 480 € est ainsi proposée :

- 551 165 € en Report à nouveau «Fonds de l'association », ce qui le portera de 0 € à 551 165 € (fonds acquis à l'association) ;
- 0,00 € en Report à nouveau aux « Fonds dédiés » (fonds réservés pour être affectés à des projets spécifiques).

ENTZHEIM, le 30 avril 2022



**Le Président
Xavier AZALBERT**